

# AERO-CLUB du PAYS de LAPALISSE

Aéro-Club, Le Rançut 03120 PERIGNY - France

Affilié à la Fédération Française Aéronautique

Agréé par la Direction Générale de l'Aviation Civile et par Jeunesse et Sports

Membre du RSA - Membre du C.F.I.



Robert FRADIN  
Président

Lapalisse, le 09 septembre 2018

## COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 09 septembre 2018

Présents : R. BARRET, B. BECOUZE, F. BROSSE, L. CARRIER, B. CHAMPIAT, T. DARPIN, J.C. DESORMIERE, R. FRADIN, D. GALANT, J. NELLIER, J.P. RAY, B. REURE, C. ROUX, F. TAMIN, J. VOJENIS.

Absente excusée : J. MICHALLAT (pouvoir R. Fradin)

Invité : A. GRANSDORF

9h30 accueil, constatation du quorum.

Le président rappelle l'ordre du jour qui sera étendu à d'autres questions.

**Etat des lieux** : le président note un bon état de santé de l'aéro-club et de nombreux nouveaux adhérents ULM et Avions. Plus de 60 membres sont à jour de cotisation par conséquent, il devient nécessaire de redistribuer certaines tâches.

**Finances** : le trésorier fait état au 1<sup>er</sup> septembre d'un résultat positif (+10k€) et de bonnes perspectives même si des dépenses importantes sont à prévoir (radios et GV du NS). Le pot d'échappement du NS est finalement prorogé. Le Weedhopper est prêt à voler (1000€ d'investissement à l'heure actuelle), sans compter le nombre d'heures des bénévoles. Il ne sera pas nécessaire de réévaluer l'heure de vol du NS à priori. Les grands investissements sont provisionnés (les moteurs dont celui du FK9 qui est à observer prochainement). Les équipements comme les radios sont amortissables sur 5 ans.

**Heures de vol** : 152 h pour NS et 173 h pour le FK9. Le NS risque de ne pas atteindre son objectif de 200h. Nous sommes à la recherche de formules pour dynamiser les recrutements de pilotes

avion : les nombreuses charges de notre instructeur avion nous limitent dans les propositions alors qu'il y a souvent des demandes. Il est par ailleurs demandé de consulter les tarifs affichés au tableau du club pour répondre aux demandes téléphoniques de vols d'initiation ou de découvertes. Pour ces vols, il est rappelé aux pilotes habilités de bien noter sur nos feuilles d'enregistrement les coordonnées de la personne qui vole pour assurer le suivi de ces vols. Une clarification des différents types de vols et leurs tarifs est affichée au tableau du club ainsi que sur le site internet. Ce document ne concerne pas les vols à frais partagés qui n'impliquent que les pilotes et leurs passagers.

## Affaires en cours :

- **Weedhopper** : l'appareil est en bonne voie. Le président remercie les membres qui se sont impliqués . Jacques Nellier va prochainement être sollicité pour conduire les essais.
- **Cession de la plateforme** : le dossier n'a guère progressé pour des raisons qui ne dépendent ni de l'aéro-club ni de CAE mais les démarches vont reprendre prochainement. Un enrobé est proposé gracieusement à l'avant et à l'arrière du club-house par M. Zeller. En conséquence, nous devons préparer les abords (tonneaux et barbecues à déplacer, herbes à arracher...). Dans cette perspective, une journée de nettoyage est programmée pour le samedi 22/09.
- **Equipement 8.33** : le FK9 est bloqué à partir du 17/09 pour être convoyé à Tarare en vue de changer la radio. Le vol est pris en charge partiellement par le club. Un appel à volontaire pour l'emmener est lancé. Le DR400 sera envoyé le 21/09 ce qui permettrait un retour en FK9 ( configuration idéale mais qui dépendra de différentes contraintes que nous ne maîtrisons pas...).
- **BIA** : contact a été pris avec la direction du collège Lucien Colon. Une nouvelle formule est envisagée : soit déplacer les élèves vers le lycée Albert Londres, soit trouver un formateur titulaire du CAEA mais le créneau actuel du mardi soir semble mal adapté. Il est à noter que le BIA a permis de faire voler les avions (2000 € en trois ans). Une proposition de convention avec la FFplum pour 3 établissements (collège Lucien Colon de Lapalisse, Collège MC Weyer de Cusset et lycée Albert Londres de Cusset) est à l'étude et rendra possible les vols d'initiation sur FK9 en plus des vols avion.
- **Appel à projets innovants** : une réunion a eu lieu pour proposer un projet qui intègre une dimension numérique et qui implique la vie associative locale. L'idée dégagée est un simulateur de vol sur le modèle du Weedhopper. L'intérêt est de pouvoir utiliser le simulateur avec des personnes à mobilité réduite ou pour les situations de météo défavorables par exemple. Le corollaire est de pouvoir accueillir de nouveaux membres. Le Fablab de la communauté de communes de Lapalisse serait mis à contribution pour l'adaptation d'un simulateur standard à une configuration spécifique et également pour la médiatisation de l'événement. Jusqu'à 80% du montant investi pourrait être subventionné .
- **DTO** : en vue de répondre aux conditions d'octroi de la qualité d'organisme déclaré, la constitution d'un groupe d'experts est actée : ce groupe sera composé du responsable sécurité, des instructeurs et du président, plus une voire plusieurs autres personnes qui voudront bien se faire connaître. La date d'avril 2019 est une butée administrative.
- **Vie au club** : la fréquentation du club, la participation aux repas hebdomadaires, la présence au bar et aux agapes occasionnels impliquent de respecter des règles de savoir-vivre pour éviter que des écarts ne se produisent. Ceci concerne aussi bien les personnes qui abusent du système que des membres qui doivent faire preuve parfois d'un peu de tolérance.
- **Répartition des tâches** : Bernard Champiat poursuit la gestion du bar. René Barret gère les places dans les hangars. Claude Roux et Bruno Becouze sont en charge de la mécanique du FK9. La maintenance du Weedhopper verra l'arrivée dans la team de Thierry Tabourot. Fernand Tamin se charge des assurances ainsi que des reportages photographiques. La maintenance des locaux, les extincteurs sont assurés par Bernard Reure et Jean-Claude Désormières. Le BIA ainsi que les relations avec les fédérations et les établissements scolaires sont prises en charge par Joël Vojenis.

- **Renouvellement du CA** : à la prochaine assemblée générale, il faudra renouveler le 1<sup>er</sup> quart sortant constitué de MM Nellier, Barret, Fradin, Tamin. Les personnes intéressées pour faire partie du futur conseil d'administration sont priées de se faire connaître.
- **Proposition de tarif spécifique pour les jeunes et les femmes** : dans le but de faire venir au club des catégories de personnes qui ne sont pas assez représentées, une cotisation réduite , alignée sur la cotisation membres honoraires sera proposée pour les pilotes féminines la première année ainsi que pour tous les jeunes de moins de 25 ans.
- **Accueil téléphonique** : il est demandé de prendre soin à la réponse qui est donnée aux appels téléphoniques (voir ci-dessus). C'est notre vitrine !
- **Questions diverses et interventions lors du tour de table** :
  - Il est demandé aux membres de bien (re)lire le règlement intérieur. Les situations de débordements sont parfois désagréables et ne sont pas faciles à gérer. Continuons à faire en sorte de vivre en bonne intelligence.
  - On recherche un volontaire pour faire la veille administrative et soutenir la secrétaire dans ses activités (recherche de subventions, réglementation nouvelle...).
  - Une idée est lancée de faire une réunion des membres et leurs familles autour d'un repas pendant l'été par exemple.
  - Jacques Nellier est toujours volontaire pour organiser un rallye en 2019.
  - Rappel sur les réservations : il est demandé de bien assumer ses actes et leurs conséquences. Par exemple, le FK 9 a été bloqué toute la matinée d'aujourd'hui et personne ne l'a utilisé. Il est facile d'annuler une réservation, ce qui permet à quelqu'un d'autre de voler.
  - L'été prochain, les vendredis, nous serons invités à venir pique-niquer et voler par les belles soirées afin de dynamiser l'activité.
  - Les aéromodélistes sont prêts à accueillir tous les pilotes qui veulent (re)découvrir le vol modèle réduit.
  - Un extincteur périmé sera changé.
  - L'inventaire des boissons du bar est en cours, une liste des denrées sera mise à jour régulièrement, pour faciliter le travail du responsable, chaque utilisateur cochera les boissons prélevées.

Fin de la séance à 11h45

